

CONSEIL ACADEMIQUE DU 05 NOVEMBRE 2020

Délibération n°09/2020

**QUALIFICATION DES POSTES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE OUVERTS
AU RECRUTEMENT DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE 2021**

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article L.712-6-1,

Membres en exercice : 80

Membres présents : 44

Membres représentés : 9

**LES MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE ONT APPROUVÉ
PAR 42 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE ET 7 ABSTENTIONS
LA QUALIFICATION DES POSTES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE OUVERTS AU RECRUTEMENT DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE 2021 TELLE
QUE PRÉSENTÉE EN ANNEXES.**

Le président de Sorbonne Université



Conseil académique du 5 novembre 2020

Qualification à donner aux emplois d'enseignante-chercheuse et d'enseignant-chercheur susceptibles d'être ouverts au recrutement au titre de l'année 2021

L'article L.712-6-1 du code de l'éducation dispose :

« [...] III.-Le conseil académique en formation plénière est consulté ou peut émettre des vœux sur [...] sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur vacants ou demandés [...] ».

Les objectifs poursuivis par Sorbonne Université dans le cadre du recrutement des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs ont été adoptés par délibération n°64/2019 du conseil d'administration du 19 novembre 2019 :

« Les objectifs de Sorbonne Université ont pour but d'assurer nos capacités en recherche et en formation, au cœur des disciplines, notamment les disciplines rares, et renforcer le potentiel de l'université sur les priorités stratégiques de l'établissement, notamment dans le domaine du numérique, des données et de l'intelligence artificielle. Elle assure la construction et la diffusion d'un savoir universitaire de pointe, au sein de disciplines et à leurs interfaces, et garantit en outre aux disciplines rares la place qui est la leur dans la construction de ce savoir. Elle soutient ainsi le développement et le fonctionnement des services d'enseignement, des structures de recherche et des services d'accompagnement, ainsi que les carrières des personnels qui portent cette ambition. Attachée à recruter les enseignants-chercheurs correspondant au plus prêt à ces valeurs, Sorbonne Université assure, lors du recrutement de ses enseignants chercheurs, la prise en compte des spécificités des communautés tout en adoptant des profils de recherche le plus large possible pour attirer les meilleurs talents en enseignement et en recherche. Enfin, l'impartialité des recrutements est garantie par le travail déontologique des comités de sélections, dans le respect des dispositions réglementaires encadrant leurs travaux. En outre, l'égalité professionnelle entre toutes personnes et notamment entre femmes et hommes, est au cœur des préoccupations de Sorbonne Université.

A) Objectifs généraux de recrutement applicables aux enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs

A niveau de compétence égales, les comités s'attacheront à faire évoluer les choix de recrutement vers la parité par rapport à la situation de la discipline dans chaque corps (Maitre de conférences / Professeur des universités). L'évaluation comparative des dossiers prendra en compte le nombre d'années après la thèse ainsi que les congés liés à la parentalité.

Une enseignante-chercheuse ou un enseignant-chercheur doit être en capacité d'enseigner tous les aspects de la discipline au niveau de la première année de licence et sur un large spectre de la discipline au niveau licence.

B) Objectifs de recrutement pour les postes de maître de conférences

En tenant compte des spécificités de chaque discipline, en terme d'usages post-doctoraux et de dynamique de recrutement, un critère préalable important au recrutement pourra être l'existence, après la thèse, d'une expérience de recherche dans un autre établissement que celui où la thèse a été préparée. La proposition d'une candidate ou d'un candidat ayant effectué sa thèse et la totalité de son expérience post-doctorale dans un laboratoire au sein de Sorbonne Université (ou des deux anciennes

universités Paris-Sorbonne et Pierre et Marie Curie) pourra ne pas être retenue par les instances, dans les disciplines où les usages post-doctoraux permettent aux docteurs d'acquérir une expérience de recherche dans un autre établissement.

Sur le plan formation, il sera privilégié le recrutement de candidates ou candidats au meilleur niveau, faisant état d'activités d'enseignement sous quelque forme que ce soit (mission complémentaire d'enseignement dans le cadre d'un contrat doctoral, ATER, vacations, etc.).

Sur le plan de la recherche, on privilégiera le recrutement de candidates ou candidats au meilleur niveau, susceptibles de porter des projets à forte visibilité internationale ou de grande envergure.

C) Objectifs de recrutement pour les postes de professeure et professeur

Le rayonnement du candidat ou de la candidate, et sa capacité à fédérer et à influencer positivement les communautés en recherche et en formation, sur un plan tant national qu'international, sera prise en compte.

Sur le plan recherche, il sera privilégié le recrutement de candidates ou candidats portant ou susceptibles de porter des projets européens (dont des candidatures à l'ERC), à l'ANR, des projets contractuels et de participer à l'animation d'une équipe de recherche.

Pour les recrutements ouverts au titre de l'article 46)3° du décret n°84-431 du 6 juin 1984 précité, il sera privilégié les profils de candidates ou candidats investis en enseignement, en recherche et dans les tâches collectives de leur établissement. »

➤ Données quantitatives quant aux recrutements 2020

- Maitresses de conférences et Maîtres de conférences

	faculté des Lettres	faculté des Sciences et Ingénierie	faculté de Médecine
Nb de postes pourvus	16 dont 11 (68,8%) l'ont été par des femmes et 5 (31,2%) l'ont été par des hommes.	15 dont 6 (40 %) l'ont été par des femmes et 9 (60 %) l'ont été par des hommes.	1 emploi de maîtresse de conférences pourvue par une femme
Nb de candidatures recevables	741 dont 467 (63%) de femmes et 274 (37%) d'hommes	483 dont 158 (33%) de femmes et 325 (67%) d'hommes	2 candidatures de femmes
Endorecrutement	5 (31,3%) étaient précédemment ATER ou post doctorant auprès de SU	2 (13,3%) étaient précédemment ATER ou post doctorant auprès de SU	/

- Professeures et Professeurs

	faculté des Lettres	faculté des Sciences et Ingénierie
Nb de postes pourvus	14 dont 9 (64,3%) l'ont été par des femmes et 5 (35,7%) l'ont été par des hommes.	14 (31,3%) dont 7 (50%) l'ont été par des femmes et 7 (50%) l'ont été par des hommes
Nb de candidatures recevables	96 dont 57 (59%) de femmes et 39 (41%) d'hommes	171 dont 50 (29%) de femmes et 121 d'hommes (71%)
Endorecrutement	3 (21,4%) parmi les MCF de SU	8 (57,1%) parmi les MCF de SU, et 1 (7,1%) parmi les post doctorant

- A l'occasion de l'élaboration de la politique de l'emploi 2021, les emplois d'enseignante-chercheuse et d'enseignant-chercheur, susceptibles d'être ouverts au recrutement sont les suivants :

- **Faculté des Lettres**

Structure	Corps	Section(s) CNU	Profil du poste	Article de recrutement envisagé
CELSA	Maître de conférences	71 Sciences de l'information et de la communication	Sciences de l'information et de la communication	26-1
INSPE	Maître de conférences	23 Géographie physique, humaine, économique et régionale	Géographie	26-1
UFR Littérature française et comparée	Maître de conférences	9 Langue et littérature françaises	Littérature française du XVIII ^e	26-1
UFR Littérature française et comparée	Maître de conférences	9 Langue et littérature françaises / 71 Sciences de l'information et de la communication	Littérature française et sciences de la communication	26-1
UFR Littérature française et comparée	Professeur des universités	9 Langue et littérature françaises	Littérature française du XX ^e siècle	46-1
UFR Etudes anglophones	Professeur des universités	11 Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	Littérature américaine	46-1
UFR Etudes anglophones	Professeur des universités	11 Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	Civilisation britannique - 18 ^e siècle	46-1

UFR Etudes germaniques et nordiques	Professeur des universités	12 Langues et littératures germaniques et scandinaves	Linguistique allemande	46-1
UFR Études ibériques et latino-américaines	Professeur des universités	14 Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	Civilisation et histoire de l'Amérique latine contemporaine (XIXe-XXIe siècles)	46-1
UFR Études slaves	Professeur des universités	13 Langues et littératures slaves	Linguistique diachronique et synchronique du russe et des langues slaves	46-1
UFR Grec	Maître de conférences	8 Langues et littératures anciennes	Langue, littérature et civilisation grecques	26-1
UFR Histoire	Professeur des universités	21 Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	Histoire de l'Italie du XIIIème au XVème siècle	46-1
UFR Histoire	Professeur des universités	22 Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique	Histoire du seizième siècle	46-1
UFR Histoire de l'art et archéologie	Maître de conférences	21 Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	Histoire de l'art et archéologie des mondes de l'Islam	26-1
UFR Histoire de l'art et archéologie	Maître de conférences	22 Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique	Histoire de l'art XXe-XXIe	26-1

UFR Histoire de l'art et archéologie	Maître de conférences	21 Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	Archéologie numérique	26-1
UFR Langue Française	Maître de conférences	9 Langue et littérature françaises	Français classique	26-1
UFR Langue Française	Professeur des universités	7 Sciences du langage : linguistique et phonétique générales / 9 Langue et littérature françaises	Français médiéval et philologie : ancien et moyen français, édition de textes, dialectes du français médiéval	46-1
UFR Musique et Musicologie	Maître de conférences	18 Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	Théorie et analyse musicales XVIe-XIXe siècle	26-1
UFR Philosophie	Professeur des universités	17 Philosophie	Histoire de la philosophie médiévale	46-1
UFR Philosophie	Professeur des universités	17 Philosophie	Philosophie de l'art et esthétique	46-1
UFR Philosophie	Maître de conférences	17 Philosophie	Histoire de la philosophie allemande contemporaine	26-1

UFR Philosophie	Professeur des universités	17 Philosophie	Histoire et Philosophie des sciences biologique et médicale	46-1
UFR Philosophie	Professeur des universités	17 Philosophie	Philosophie morale et politique	46-1
UFR Sociologie	Professeur des universités	19 Sociologie, démographie	Méthodes quantitatives en sociologie	46-1

• **Faculté des Sciences et Ingénierie**

Structure	Corps	Section(s) CNU	Profil du poste	Article de recrutement envisagé
UFR 918 - Terre, environnement et biodiversité	Professeur des universités	35 - Structure et évolution de la Terre et des autres planètes / 36 - Terre solide: géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	Géosciences	46-3
UFR 918 - Terre, environnement, biodiversité	Maître de Conférences	67 - Biologie des populations et écologie	Ecologie et évolution	26-1
UFR 919 - Ingénierie	Professeur des universités	27 - Informatique	Informatique	46-3
UFR 919 - Ingénierie	Maître de Conférences	27 - Informatique	Algorithme, Calculs, Optimisations	26-1
UFR 919 - Ingénierie	Maître de Conférences	27 - Informatique	Architecture et systèmes	26-1

UFR 919 - Ingénierie	Maître de Conférences	27 - Informatique	Intelligence Artificielle pour la robotique ou la réalité virtuelle	26-1
UFR 919 - Ingénierie	Maître de Conférences	27 - Informatique	Informatique	26-1
UFR 919 - Ingénierie	Maître de Conférences	60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil	Fluides	26-1
UFR 919 - Ingénierie / UI 933 - EPU	Maître de Conférences	27 - Informatique	Intelligence Artificielle, interactions, traces et comportements humains	26-1
UFR 919 - Ingénierie / UI 933 - EPU	Maître de Conférences	60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil	Non linéarités en Mécanique des Solides, Matériaux et Structures	26-1
UFR 919 - Ingénierie / UI 933 - EPU	Maître de Conférences	63 - Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	Electronique mixte très faible consommation	26-1
UFR 925 - Physique	Professeur des universités	28 - Milieux denses et matériaux	Milieux denses et matériaux	46-3
UFR 925 - Physique	Professeur des universités	29 - Constituants élémentaires / 34 - Astronomie, astrophysique	Constituants élémentaires - Astronomie, astrophysique	46-3
UFR 925 - Physique	Maître de Conférences	28 - Milieux denses et matériaux	Dynamique des systèmes magnétiques	26-1
UFR 925 - Physique	Maître de Conférences	30 - Milieux dilués et optique	Physique et technologies quantiques	26-1

UFR 925 - Physique	Maître de Conférences	34 - Astronomie, Astrophysique	Physique des plasmas spatiaux : observations, théories et simulations	26-1
UFR 926 - Chimie	Professeur des universités	33 - Chimie des matériaux	Chimie des polymères	46-1
UFR 926 - Chimie	Maître de Conférences	32 - Chimie Organique, minérale et industrielle	Chimie des acides aminés, peptides et peptidomimétiques - applications au vivant	26-1
UFR 926 - Chimie	Maître de Conférences	31 - Chimie théorique, physique, analytique	Etudes électrochimiques multi-échelles	26-1
UFR 927 - Sciences de la vie	Professeur des universités	64 - Biochimie et biologie moléculaire / 65 - Biologie cellulaire / 66 - Physiologie / 69 - Neurosciences	Biologie	46-3
UFR 927 - Sciences de la vie	Maître de Conférences	66 - Physiologie	Physiologie Animale	26-1
UFR 927 - Sciences de la vie / UI 933 - EPU	Professeur des universités	64 - Biochimie et biologie moléculaire / 65 - Biologie cellulaire / 66 - Physiologie	Agroalimentaire et Biochimie	46-3
UFR 927 - Sciences de la vie	Professeur des universités	65 - Biologie cellulaire	Biologie du Développement	46-1
UFR 929 - Mathématiques	Professeur des universités	25 - Mathématiques	Mathématiques fondamentales et interactions	46-1
UFR 929 - Mathématiques	Professeur des universités	26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	Statistiques, statistiques appliquées	46-1

UFR 929 - Mathématiques	Professeur des universités	26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	Analyse des équations aux dérivées partielles (EDP), Calcul des Variations, Contrôle	46-1
UFR 929 - Mathématiques	Professeur des universités	26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	Statistiques, biologie	46-4
UFR 929 - Mathématiques	Maître de Conférences	25 - Mathématiques	Mathématiques fondamentales et interactions	26-1
UFR 929 - Mathématiques	Maître de Conférences	25 - Mathématiques	Mathématiques fondamentales et interactions	26-1
UFR 929 - Mathématiques	Maître de Conférences	26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	Probabilités et applications	26-1
UFR 929 - Mathématiques	Maître de Conférences	26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	Modélisation et analyse numérique, calcul scientifique, interaction modèles-données	26-1
UI 937 - Station Biologique de Roscoff	Maître de Conférences	65 - Biologie cellulaire	Biologie moléculaire et cellulaire	26-1

Article de recrutement	Procédure
Maître de Conférences	
26-I-1	Premier concours ouvert aux candidats titulaires, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Le doctorat d'Etat, le doctorat de troisième cycle et le diplôme de docteur ingénieur sont admis en équivalence du doctorat. Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le Conseil national des universités ou, dans les disciplines pharmaceutiques, par le Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques. Les candidats exerçant une fonction d'enseignant-chercheur, d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France, titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil académique.
33	Mutation exclusive
Professeur des universités	
46)1°) (PR)	Candidats titulaires, à la date de clôture des inscriptions, d'une habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être

	dispensés de la possession de l'habilitation à diriger des recherches par le Conseil national des universités ou, dans les disciplines pharmaceutiques, par le Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques. Les candidats exerçant une fonction d'enseignant-chercheur, d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France, titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession de l'habilitation à diriger des recherches par le conseil académique.
46)3°) (PR)	Concours réservés aux maîtres de conférences titulaires, à la date de clôture des inscriptions, de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession de l'habilitation à diriger des recherches par le Conseil national des universités ou, dans les disciplines pharmaceutiques, par le Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques. Les candidats doivent en outre avoir accompli, au 1er janvier de l'année du concours, dix années de service dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat membre de l'Union européenne, d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur au titre d'une mission de coopération culturelle, scientifique et technique, ou dans un établissement public à caractère scientifique et technologique, dont cinq années en qualité de maître de conférences titulaire ou stagiaire.
51 (PR)	Mutation exclusive

L'avis du Conseil académique est sollicité sur la qualification à donner aux emplois d'enseignante-chercheuse et d'enseignant-chercheur susceptibles d'être ouverts au recrutement au titre de l'année 2021.